

LIANCOURT

Mag



LIANCOURT Mag
Magazine n° 77 - mai 2026

Édito	3
Actualité	4
Dossier	8
Événement	11
Ça bouge...	12
Brèves	15
Toute une histoire	16
25 / 26 en bref	20
La loi, c'est la loi	23
À vos agendas	24
Liancourt pratique	26
Tribune libre	27



Le mot du Maire

Chères Liancourtoises, chers Liancourtois,

Il y a presque deux mois, vous avez fait le choix de renouveler votre confiance à l'équipe municipale. Depuis, le quotidien de la ville a naturellement repris son rythme : les projets avancent, les services municipaux poursuivent leurs missions et Liancourt continue de vivre, d'évoluer et de se construire avec vous.

Je souhaite aujourd'hui vous redire simplement merci. Merci pour votre confiance, mais aussi pour les nombreux échanges, les rencontres et les messages reçus depuis cette réélection. Ils rappellent combien la fonction de maire est avant tout une mission humaine, faite d'écoute, de proximité et de présence au quotidien.

Être maire, ce n'est pas seulement porter des projets ; c'est accompagner les habitants dans leurs joies comme dans leurs difficultés, répondre aux attentes concrètes, et veiller chaque jour à ce que chacun trouve sa place dans notre ville. Cette responsabilité, je la mesure pleinement et je l'exerce avec engagement, sincérité et détermination.

Dans un contexte où les repères évoluent et où les collectivités locales doivent relever de nombreux défis, une certitude demeure : le service public de proximité est essentiel. À Liancourt, il n'est pas une notion abstraite. Il se traduit chaque jour par l'action des agents municipaux qui accueillent, entretiennent, sécurisent, accompagnent, enseignent, soutiennent et facilitent la vie des habitants.

Je tiens à saluer l'engagement remarquable de l'ensemble des services municipaux. Leur professionnalisme et leur sens du service public sont une richesse précieuse pour notre commune. Derrière chaque démarche administrative, chaque équipement ouvert, chaque événement organisé, il y a des femmes et des hommes profondément attachés à leur mission au service des Liancourtois comme en témoigne ce magazine que vous tenez entre les mains.



Laëtitia COQUELLE
Maire de Liancourt

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du travail engagé, mais aussi dans une ambition renouvelée : poursuivre l'amélioration du cadre de vie, renforcer la solidarité, accompagner notre jeunesse, soutenir le dynamisme associatif et préserver un service public accessible à tous.

Je souhaite également que ce mandat reste fidèle à ce qui fait la force de Liancourt : une ville à taille humaine, où le dialogue demeure possible, où les idées peuvent s'exprimer et où l'intérêt collectif guide nos décisions.

Liancourt avance grâce à vous. Grâce à votre engagement, votre énergie, votre attachement à notre commune. C'est ensemble que nous continuerons à écrire les prochaines pages de son histoire.

Avec toute ma fidélité et mon engagement à vos côtés.

Actualité

- Élections municipales
- Des projets déjà engagés
- Conseils de quartiers
- Conseiller à la CCLVD, c'est quoi ?
- Le Libellule, une affaire qui roule !
- Voie douce Liancourt/Mogneville : c'est tout vert !



20 | 03 | 26

Le nouveau conseil municipal :
Mme le Maire Laëtitia COQUELLE et toute l'équipe de la liste "Liancourt avance".

Élections municipales : le dialogue avant tout

Le 15 mars, la liste "Liancourt avance" a remporté les élections municipales. C'est donc tout naturellement que Laëtitia Coquelle a repris le siège de maire.

Composé de 29 élus (dont 5 de l'opposition), le conseil municipal "fourmille" déjà. "Nous échangeons beaucoup avec les élus", annonce la première magistrate qui souhaite poursuivre sur la ligne de la démocratie participative. "Dialoguer avec les Liancourtois et créer une ambiance positive, voici nos priorités. Nous allons nous concentrer sur nos projets, les mettre en pratique et regarder devant."

Le mandat actuel est fixé à six ans, mais il pourrait bien être rallongé d'un an en raison des élections présidentielles prévues en 2032.

Des projets déjà engagés

La maison de l'après

Les mois à venir vont voir naître un lieu de partages et d'échanges dans lequel les associations pourront organiser diverses activités et faire vivre le centre-ville.

Installée dans l'ancienne maison de la presse, cette "maison de l'après" devrait ouvrir, suite à quelques travaux, en septembre prochain.

Les rues du Vieux Château et Latour

Dans le centre-ville toujours, l'enrobé des rues du Vieux Château et Latour va être refait avec la matérialisation des places de parking jouxtant le local "Au petit bonheur".

La crèche municipale "Le nid douillet"

Cet été, la crèche municipale "Le nid douillet" verra la création d'un espace Snoezelen pour une expérience sensorielle et apaisante pour le bien-être des petits (projet financé à hauteur de 80% par la CAF). Les bâtiments seront également étendus pour délocaliser la buanderie. Le nombre de places reste inchangé (20 places).

L'avenue Albert 1^{er}

L'avenue Albert 1^{er} sera quant à elle au cœur des projets d'envergure avec sa réhabilitation. Les premières esquisses seront présentées aux riverains prochainement. Enfouissement des réseaux, réflexion sur le stationnement, réaménagement des abords, création d'une voie douce reliant la gare à la piscine... les travaux, qui devraient débuter en 2027, permettront à Liancourt de retrouver une entrée de ville attractive.



CONSEILS
de **QUARTIERS ÉDITION 2026**

Après deux éditions plébiscitées, les conseils de quartiers reprennent.
Venez débattre des projets structurants et soumettre vos idées pour bien vivre en collectivité.

Vos 3 premiers conseils de quartiers 2026 :

- **Sam 6 juin à 10h : quartier de l'Hôtel de ville (Mairie)**
- **Sam 20 juin à 10h : quartier des communs du Château (École Jean Macé)**
- **Sam 4 juillet à 10h : quartier de la ferme de la montagne (École Jean de la Fontaine)**

Actualité



Une affaire qui roule !

Lancé en février dernier, le réseau de transport urbain de la Vallée dorée "le Libellule" a déjà trouvé ses habitués. Profitez des deux lignes régulières, onze arrêts à travers Liancourt, treize fois par jour en semaine et neuf le samedi. Pour 1€/personne, vous voyagez en illimité sur la journée (possibilité d'abonnement mensuel et tarifs réduits).

Retrouvez toutes les infos, les horaires, les tarifs, la carte des lignes... sur le site de la ville.



Le Libellule, c'est aussi le TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Pour 1€ aller/retour, déplacez-vous d'une commune à l'autre vers l'une des **11 destinations proposées** à l'heure que vous voulez ! Pour vous rendre dans une gare, au centre commercial, à l'hôpital Paul Doumer, à la prison, à la piscine, dans un centre ville, au parc Chédeville... Choisissez l'horaire, le point de départ parmi les 27 à votre disposition, **Il ne reste plus qu'à réserver votre trajet !**

Retrouvez toutes les infos, la carte des points de départs et des destinations sur le site de la ville.



Voie douce Liancourt / Mogneville : c'est tout vert !

Pour une balade à pied, en vélo, ou pour aller se divertir au parc Chédeville, Liancourt est désormais relié à Mogneville grâce à une voie douce longue de 1,76 km.



Cette traversée forestière s'effectue dans un cadre verdoyant, agréable et surtout sécurisé.

Les travaux, réalisés par la Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée, ont été effectués dans le respect des milieux naturels et des espèces protégées présentes sur le site. Une passerelle en bois a même été installée afin de franchir la Béronnelle, cours d'eau que nombre d'habitants vont certainement découvrir ainsi.

Lors des élections municipales, en plus d'élire le conseil municipal, les habitants ont également élu leurs conseillers communautaires.

Conseiller à la CCLVD, c'est quoi ?

Ils sont chargés d'œuvrer au sein de la CCLVD (Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée).

Ils définissent les grandes orientations politiques du territoire, votent le budget et les projets communs comme la gestion des déchets ou l'assainissement des eaux usées. Ils ont également en charge les décisions relatives à la piscine, au parc Chédeville et participent à des projets pour le bien du territoire et de ses habitants, à l'image de la création d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Liancourt est la commune la plus importante du territoire et possède ainsi le plus grand nombre d'élus avec 10 sièges.

"Nous devons penser nos décisions à l'échelle du territoire, dans un esprit de cohésion entre communes", explique Laëtitia Coquelle qui est également première vice-présidente de l'établissement".

DOSSIER

Zoom sur :
le service **Espaces verts**
de la ville de Liancourt

La touche verte de la ville !

Sur les ronds-points, aux abords des routes, dans les squares des immeubles... les agents municipaux dédiés aux espaces verts œuvrent tout au long de l'année entre élagage et entretien paysager.

Vous les croisez régulièrement... nettoyant des massifs, sur leur tracteur tondeuse, dans leur camion sillonnant les rues de Liancourt... Martine, Julien, Christophe, Mason, Eddy, Mathys et leur responsable Yohan travaillent au sein du service technique et sont plus particulièrement en charge des espaces verts.

15 000 fleurs plantées et 35 km de ruelles entretenues

"Nous menons des opérations d'élagage l'hiver, d'entretien paysager l'été, explique Yohan Sagnier. Nous sommes fiers de contribuer à l'embellissement de la ville."

*Et la tâche est rude ! **30 à 40 hectares sont à tondre**, répartis sur l'ensemble des quartiers, **10 000 fleurs et 5 000 bulbes** sont plantées chaque année, **270 arbres ont été élagués** l'an passé et **35 km de ruelles sont entretenues**.*

*"**Plusieurs arbres ont 300 voire 350 ans**, précise Yohan. Certains, par leur âge, sont fragilisés et ont du mal à se défendre contre les maladies." Mais quand leur état est tel qu'ils doivent être abattus, les agents laissent leur empreinte. Ainsi, deux frênes du parc de la mairie sont devenus des sculptures et un fauteuil a été réalisé dans un hêtre de la cour de l'école Jean de la Fontaine.*

Pas de gâchis non plus ! Les arbres abattus sont transformés en bois de chauffage et les copeaux utilisés en guise de paillage dans les massifs. Quant à l'utilisation des produits phytosanitaires, celle-ci est largement encadrée et limitée.

"Nous réfléchissons à la mise en œuvre de gestes pour recycler davantage et trouver des alternatives pour la protection de l'environnement, complète le responsable. Pour nos plantations, nous utilisons le circuit court et travaillons localement avec Boyenval fleurs. Nous aimerions également trouver des solutions de recyclage de l'eau pour l'arrosage".

Il n'est pas exclu que, dans un avenir proche, Liancourt participe au concours des villes fleuries. La ville avait obtenu, en 2022, la première place du concours des mairies fleuries de plus de 5 000 habitants.



L'équipe presque au complet...

Le frêne champignon du parc de la mairie



Le superbe magnolia du parc de la mairie sonne l'arrivée du printemps

Halte aux dégradations !

Si les vols dans les massifs restent limités en raison de la présence de caméras dans la ville, les agents des espaces verts font un triste constat : les déchets sont bien trop nombreux.

Entre canettes, emballages en tout genre et déjections canines, leurs trouvailles ne sont pas des plus réjouissantes. Et, si certains font l'effort de les ramasser et utilisent des sacs à crottes, il n'est pas rare que ces derniers soient jetés dans les massifs floraux ou aux abords des routes.

En attendant l'installation prochaine de poubelles dédiées, un peu de bon sens et de civilité ne feront donc aucun mal pour permettre à ces agents de faire leur travail dans de bonnes conditions.

DOSSIER

Vigilance sur les chenilles processionnaires et les frelons asiatiques

Les agents des espaces verts restent attentifs aux apparitions de nids de frelons asiatiques et de chenilles processionnaires sur la voie publique.

Les premiers, souvent logés en haut des arbres peuvent être dangereux en raison de leur piqure.

Les secondes, friandes des chênes et des pins, ont des poils urticants qui peuvent être dangereux pour l'homme et les animaux.

En raison de leur volatilité, ils s'accrochent facilement aux tissus et engendrent des réactions urticantes au contact de la peau et des muqueuses, même sans toucher les chenilles.

Lorsqu'ils y sont confrontés, les agents font intervenir une société spécialisée pour les éradiquer.

Si vous constatez un nid de frelons ou des chenilles processionnaires sur la voie publique, contactez les services de la mairie au 03 44 73 02 06.

Élagage acrobatique à 20 mètres du sol...

...ou nettoyage des feuilles au ras des pâquerettes !



Les parcs de Liancourt sont une des fiertés de la ville. Des arbres majestueux et des parterres toujours impeccables !

CAVALCADES 2026

Rendez-vous le 13 juin pour les cavalcades

Les 27^e Cavalcades promettent de beaux moments festifs et hauts en couleur.

Les chars sont d'ores et déjà en cours de préparation...

Les Cavalcades de 2025 resteront dans les mémoires tant la foule était nombreuse et le soleil radieux ! Pour cette nouvelle édition, qui aura lieu samedi 13 juin, les bénévoles sont déjà à l'œuvre.

"Les fêtes du calendrier", tel est le thème cette année. Nouvel an, Épiphanie, Saint-Valentin, Pâques, 14 juillet... 18 dates de notre calendrier seront mises à l'honneur par les 18 chars qui défileront à deux reprises dans les rues. Fleurs en papier crépon, confettis, déguisements et rires ponctueront cette journée sur fond musical grâce aux orchestres et fanfares.

Le soir venu, un concert sur la "nouvelle place" et un feu d'artifice place verte clôtureront cette journée très attendue et emblématique de la ville de Liancourt.

Adeline Mestre, maire-adjointe aux commandes de cet événement, l'assure :

"Les Cavalcades sont un rendez-vous incontournable qui anime les rues de Liancourt et réunit ses habitants. Les enfants, grâce aux associations de parents d'élèves, affichent des sourires qui illuminent ce moment de gaieté et de communion".



Les plateaux des chars sortent doucement d'hibernation...



...et on s'affaire déjà pour préparer la fête !

Ca bouge...

15&16 | 11 | 25

MARCHÉ DE NOËL

Avec les exposants que l'on aime retrouver chaque année...

C'est souvent à Liancourt que débute la saison des marchés de Noël. En 2025, nouveau concept, nouveau lieu : le marché a déménagé dans le parc de la mairie. Il a accueilli davantage de chalets en bois et, surtout, une patinoire prisée des enfants. Balades à poneys



et maquillage étaient proposés. Bien sûr le Père Noël était présent.

Des décorations, dont quelques-unes de plusieurs mètres de haut, ont enchanté les visiteurs, notamment à la tombée de la nuit quand elles se sont illuminées.

"Nouvel emplacement, nouvelle déco, nouvelles animations..."

Un marché de Noël 2025 sous le signe du renouveau et les Liancourtois ne s'y sont pas trompés !



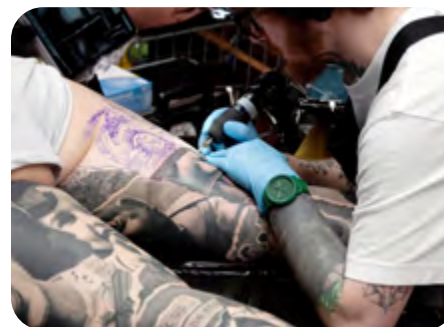
...et de nouveaux artisans proposant des produits originaux et de qualité.



24^e 25&26 | 04 | 26

Convention Nationale "Tatouage & Piercing"

Incontournable pour nombre de passionnés, ils ont fait des kilomètres pour rencontrer leur tatoueur préféré et passer des heures, allongés sous les aiguilles de leur artiste fétiche. Des perceurs étaient également présents ainsi qu'une animatrice burlesque, un DJ et un duo de fakirs.



5 & 6 | 12 | 25

40^e EXPOSITION
1985-2025
ARTISANAT d'ART et GASTRONOMIE

70 exposants ont célébré la quarantième édition de l'exposition à la salle Guy Lejeune.

Pour ses 40 ans, la municipalité a offert à chaque exposant un tablier brodé par l'association liancourtoise "La belle bobine". Vin, champagne, miel, confiture, bijoux, maroquinerie, objets d'art en bois et métal... il y avait de quoi ravir les yeux et les papilles.

Trois artisans ont été mis à l'honneur pour leur fidélité, dont M. Valentin, maroquinier, qui participait là à son dernier salon avant sa retraite.



40^e participation pour M. Delitte, l'un des vétérans de l'exposition.

Des produits de qualité...

Des pièces somptueuses...

Du café picard ! et oui, ça existe...

du design original...et confortable

Les grands gagnants du concours pour le stand le plus original

Ca bouge à l'école !

03 | 26

Direction la montagne pour 77 enfants

Du 1^{er} au 8 mars, quatre classes de l'école Jean Macé ont passé une semaine dans l'Isère, au Collet d'Allevard. Les 77 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont, pour beaucoup, découvert les joies de la neige : 90% d'entre eux n'ayant jamais fait de ski.

Leur semaine a été dense : cours de ski, initiation au biathlon, randonnée en raquettes, luge, découverte du métier de pisteur secouriste... mais aussi quelques leçons et devoirs étaient au programme.

Les élèves ont vécu une expérience unique et, accessoirement, une semaine sans écran. De quoi retrouver les joies de la nature et du savoir-vivre ensemble.

Les enseignants et accompagnateurs, habitués à partir jusque-là avec deux classes, ont redoublé d'efforts. Tout le monde est revenu comblé de ce séjour, financé à hauteur de 55% par la mairie pour les élèves liancourtois. Cette classe de neige s'est terminée par la traditionnelle boum et la remise de médailles : flocons pour certains, étoiles pour d'autres.



Les élèves découvrent le court-métrage

Depuis une dizaine d'années, la municipalité participe à la Fête du court métrage et permet aux élèves de découvrir un cinéma différent.

Ce fut le cas, cette année encore, lors de l'édition nationale qui avait lieu du 25 au 31 mars à laquelle Laëtitia Coquelle s'est invitée : "Cette mise en lumière permet aux enfants d'assister à des projections et de s'ouvrir au monde de la culture".

Une belle initiative qui plaît au jeune public cinéphile et se pérennise au fil des ans.



Brèves

Dites tchao aux mégots !

Des cendriers **TchaoMegot** ont été installés dans huit points stratégiques (centre-ville, gymnase, résidence pour personnes âgées, à proximité des écoles selon la distance réglementaire...).

► **L'idée écologique** : collecter et recycler les mégots pour en faire de l'isolant ou du rembourrage pour l'industrie textile. Toutes les infos sur : tchaomegot.com



Don du sang à Liancourt

Votre prochain don, c'est pour quand ?

Des collectes de sang sont réalisées plusieurs fois par an dans la salle Guy Lejeune et rencontrent un franc succès : plus de 80 donneurs ont répondu présents à la collecte du 20 mars dernier.

La prochaine collecte aura lieu le vendredi 3 juillet 2026

Pour connaître toutes les dates, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr.



LIANCOURT à l'heure italienne et allemande

En 2025, une délégation s'est rendue à **Olgiate Comasco** en Italie et à **Mainburg** en Allemagne, villes jumelées avec Liancourt.

Cette année, au tour des compatriotes et voisins européens de venir passer quelques jours chez nous !

Du 30 avril au 3 mai, une quarantaine d'Italiens se sont installés chez leurs hôtes qui leur ont réservé des sorties, des rencontres et des repas conviviaux.

Quelques jours plus tard, du 23 au 25 mai, ce sont les amis allemands qui ont été à leur tour accueillis pour un week-end haut en couleur.



Au petit bonheur : la friperie pour tous

L'association "**Au petit bonheur**" propose sa friperie ouverte à tous, pour dénicher des vêtements de seconde main, de la vaisselle, des jouets et du petit mobilier.

Issus de dons, ils sont scrupuleusement triés par les bénévoles et remis en état pour certains.

Ouvert le mercredi de 9h30 à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30. les bénéfices des ventes servent à aider les personnes en difficulté.

L'association organise également une **friperie spécial seniors**, une fois par mois, à la Résidence pour personnes âgées (RPA) Georges Dottin. (dates et informations dans votre Flash municipal).

Toutes les infos sur le site de la ville



Toute une histoire

Le Château Latour



Dominique Dupont (à droite) et Didier Bigot (à gauche) œuvrent au sein de l'association "Patrimoine historique du Liancourtois" afin que les habitants puissent un jour redécouvrir les lieux.

Les merveilles cachées de Liancourt

Êtes-vous déjà allé au bout de la rue Château Latour ? Vous y trouverez une grande et majestueuse grille derrière laquelle œuvrent régulièrement des bénévoles pour redonner vie à un patrimoine historique à sauvegarder.

Une fois la grille passée, on trouve une petite maison abandonnée. Puis, quelques centaines de mètres plus loin, sur les hauteurs, un imposant château.

Ces lieux ont longtemps été cachés par la végétation qui a repris ses droits et qui est venue camoufler des bâtiments réalisés par un architecte de renom, Alfred-Nicolas Normand.

Depuis un an maintenant, on distingue à nouveau, près de la grille, ce qui était la maison du gardien de l'époque.

L'association "Patrimoine historique du Liancourtois" s'attelle en effet à la tâche pour faire redécouvrir les lieux aux habitants. Une armée de bénévoles défriche, débrousaille, désencombre, débarrasse les herbes hautes et arbustes pour mettre au jour l'architecture d'un passé oublié.

L'histoire du château

L'industriel Philippe Imbart-Latour avait acheté au Duc de La Rochefoucauld le Parterre anglais et des parcelles alentours pour y construire une immense bâtisse à partir de 1865. Le château, dit Château Latour, a cette particularité d'avoir été érigé sur pilotis en raison de sources d'eau présentes sur les lieux.

La vue sur Liancourt était à couper le souffle ! Un peu plus bas, il avait érigé, comme cela était la mode à l'époque, une grotte cascade. Puis, à l'entrée du domaine de 32 hectares, une maison dédiée au gardien.

Sans descendance, son domaine, dont le château, a été vendu à sa mort à un banquier parisien, Louis Frémont. Transmis ensuite à sa fille, Marie Caroline, épouse de Carlos Cardon, cette dernière l'a vendu en 1930 à une fondation, La Renaissance sanitaire, qui décidait d'en faire, en 1933, un sanatorium pour y accueillir mille enfants atteints de tuberculose.

Plusieurs bâtiments ont été construits, mais la Fondation a malheureusement été victime de malversation et les locaux n'ont jamais eu la finalité escomptée.

Les bâtiments seront occupés de 1941 à 1944 par la colonie de vacances de la presse parisienne.

En 1945, l'ensemble immobilier, repris par le Ministère de la justice, deviendra une prison pouvant accueillir des détenus atteints de tuberculose. Jusqu'en 2004, le château servait de mess du personnel et de lieu de formation. Puis la nouvelle prison de Liancourt a ouvert et le château a fermé. A force d'intrusions régulières, il a été victime d'un incendie en 2010, détruisant, entre autres, sa toiture et causant, avec le temps, d'importants dégâts.

C'est en 2013 que la mairie a décidé de racheter les lieux. Mais les travaux d'entretien et de restauration étant tels, notamment par leurs coûts, qu'ils sont restés "dans leur jus".

Qui était Latour ?

Philippe Imbart-Latour, né en 1810 dans la Nièvre, s'est installé vers 1836 à Clermont de l'Oise pour y fabriquer des chaussons. Pour ce faire, il utilisait la main d'œuvre du centre pénitentiaire. Puis, en 1845, il a installé une usine de chaussures à Liancourt, là où se trouve le nouveau parking du centre-ville, qui employait une grande partie de la population jusqu'à la Première guerre mondiale.

Cette entreprise lui permit de faire fortune et de devenir l'homme le plus riche de la région.

C'est en 1865 qu'il fait construire le château qui porte aujourd'hui son nom. Il a également été maire de la commune de 1865 à 1871.

Philippe Imbart-Latour, décédé en 1874, est enterré avec son épouse au centre du cimetière de Liancourt dans un imposant monument funéraire dessiné par le même architecte que son château, Alfred-Nicolas Normand.

La maison du gardien pourrait, à terme, être destinée à devenir une maison de l'environnement ou un musée.



La maison du gardien avant débroussaillage

Route une histoire

Quel avenir ?

L'association "Patrimoine historique du Liancourtois" souhaite redonner de la splendeur à ces lieux presque oubliés et aujourd'hui tellement abîmés.

"Rien ne sert de pleurer sur le passé, selon Dominique Dupont, président. Il faut avancer et sauver ce qui peut l'être." Dans l'association, deux archéologues apportent leur expertise pour protéger ce qui a contribué à l'histoire de Liancourt.

Après avoir largement mis à découvert les vestiges de la maison du gardien, du château mais aussi de quelques œuvres disséminées dans le parc à l'instar de la grotte artificielle, d'un obélisque de 1784, d'une borne militaire de la route royale de Picardie, l'objectif est désormais de restaurer la maison du gardien.

"Il faut étudier avec la commune la destination possible de cette maison. En faire un espace dédié à la fois à l'environnement, à l'histoire et au patrimoine de Liancourt est une des hypothèses", ajoute le président.

"Il faut avant tout trouver les moyens financiers pour réparer la toiture et faire venir des bennes pour déblayer déchets verts et gravats, ajoute le trésorier, Didier Bigot. Nous avons également prévu de redonner du lustre à la grille d'entrée en la ré-ornant d'un fronton presque identique à celui d'origine et qui a disparu."

Construction
du château Latour
1864

S'agissant du château, en faire une sauvegarde numérique serait l'idéal. "Il faut nettoyer les abords du château pour permettre à un drone d'en faire le tour pour réaliser une photogrammétrie."

Le mettre hors d'eau permettrait de faire perdurer cette imposante bâtisse dans le temps.

La mosaïque du chien dans le vestibule du château, réplique de celle se trouvant dans la maison du poète Tragique de Pompéi, mérite également d'être sauvegardée.

Ce qui manque le plus à ces deux piliers de la jeune association, ce ne sont pas les idées mais plutôt les finances.

"Nous avons fait des demandes de subvention, sollicité la fondation du Patrimoine dont fait partie Stéphane Bern... nous souhaitons que les Liancourtois se réapproprient les lieux."



Un concert familial à la grande époque du château.



La mosaïque du chien dans le vestibule du château

► Pour faire revivre ces lieux chargés d'histoire, rejoignez l'association !

Informations :
Facebook / Patrimoine historique du Liancourtois
Mail : phdl@laposte.net



De l'urbex à Maître Gims

Le Château Latour est un lieu connu des amateurs d'urbex (exploration urbaine).

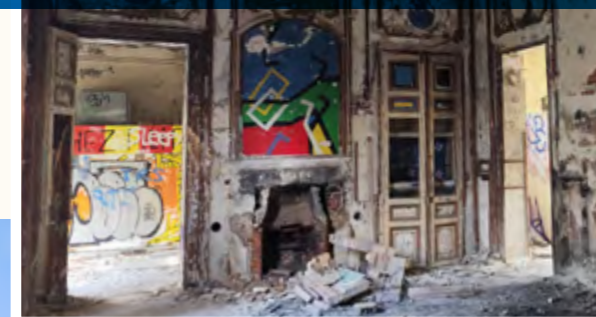
Régulièrement visité, squatté, tagué, dégradé, il attire aujourd'hui encore bien des curieux. Parmi eux, Maître Gims en personne !

Il y a tourné, en toute illégalité, un clip pour son titre "Close your eyes" en 2013. On y découvre de nombreux plans extérieurs du château. Le chanteur de rap s'est même risqué à quelques plans au premier étage, à ciel ouvert depuis l'incendie de 2010.



Voir le clip

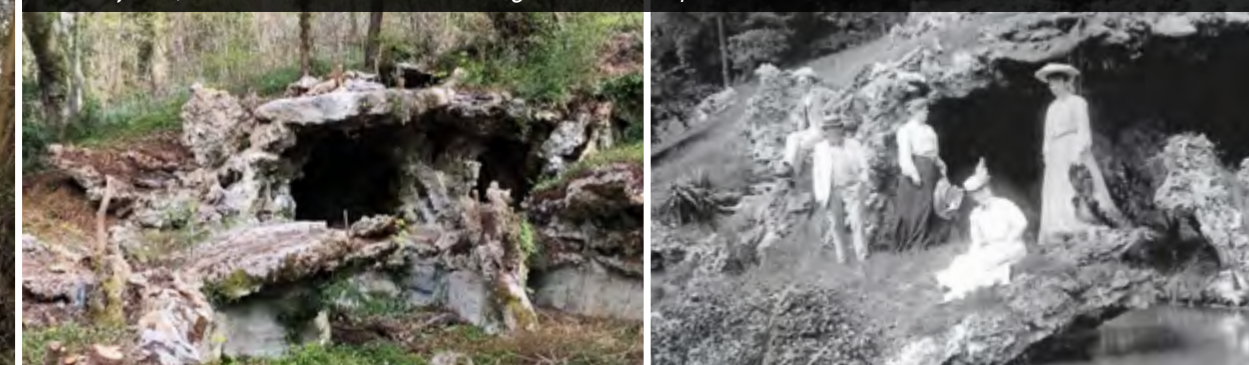
L'intérieur du château est régulièrement détérioré et tagué.



Après avoir été l'habitation de Philippe Latour, le château a appartenu au Ministère de la Justice avant de subir un grave incendie en 2010.



Dans le jardin, une cascade s'écoulait sur une grotte artificielle pour terminer sa course dans un bassin.



25/26 en bref

Fin Début

Quelques événements marquants des 6 derniers mois, en résumé...



05 | 10

La Fête de l'Automne

Pour cette seconde édition, les rayons du soleil étaient bien présents et les animations plus nombreuses encore.

Le public a répondu présent à ce rendez-vous qui allie artisanat, gastronomie, créations, jeux, nature et environnement bien sûr.

Octobre rose : la marche rose

Déferlement de rose à Liancourt pour le départ de la Marche rose, dans le cadre des manifestations d'Octobre Rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Cette année, la mobilisation a permis de reverser aux associations la somme rondelette de 2879,94 €.



11 | 10



12 | 10

36^e Brocante d'automne

Chineurs et badauds n'ont pas été découragés par la fraîcheur des petits matins d'octobre.

Cette édition a une nouvelle fois rassemblé les amateurs dans une ambiance conviviale.

Un beau succès pour ce rendez-vous incontournable !

Commémoration du 11 novembre

Lecture de lettres de poilus et dépôt de gerbes, le devoir de mémoire a été entretenu.

Aux côtés d'élus, d'anciens combattants, des citoyens, des élèves des écoles élémentaires et une classe du collège ont commémoré l'Armistice de 1918.



10 & 11 | 11



14 | 12

Repas de Noël de l'AEAL

L'association "Entraide aux anciens de Liancourt" a comblé les 120 personnes présentes pour le repas de Noël. Comme à l'accoutumée, chants et danses ont ponctué l'événement, pour le plus grand plaisir de l'assistance.

Street dance sur la place de La Rochefoucauld

La place du centre-ville de Liancourt s'est transformée en une scène artistique durant 2 soirées, grâce aux élèves de l'école municipale de danse menés par Karine Blanchard, leur dynamique professeur.

18 | 12

20 | 02



Quelques événements marquants des 6 derniers mois, en résumé...



19 | 12

Le casino des ados fait sauter la banque !

L'S.Pass'Jeunes a organisé une soirée dédiée aux ados sur le thème du casino.
Cerise sur la gâteau, le dress code de la soirée était "VIP chic".
James Bond n'avait qu'à bien se tenir...

Concours des illuminations et décorations de Noël

Après avoir illuminé la ville de leurs décorations, les lauréats du concours, toutes catégories confondues, ont été récompensés lors de la cérémonie de remise des prix organisée à la mairie.



28 | 01



01 | 03

Repas des seniors

C'est au Château des Rochers, à Nogent-sur-Oise, que près de 300 personnes se sont retrouvées dans une ambiance festive à l'occasion de la journée des seniors et son traditionnel repas dansant, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Liancourt.

La loi c'est la loi



Attention aux mails frauduleux et au démarchage

Des mails frauduleux et des appels intempestifs sont régulièrement recensés. Pour rappel, la mairie de Liancourt ne s'associera jamais à la diffusion d'offres commerciales par mail, SMS, téléphone ou courrier. Soyez particulièrement vigilant et ne divulguez jamais vos mots de passe et coordonnées bancaires. À SAVOIR : le démarchage et toute prospection à domicile sont interdits sur le territoire communal. Un arrêté municipal pris en ce sens le 4 octobre 2023 reste en vigueur.



Pensez à rentrer vos poubelles !

La collecte des déchets est organisée par la Communauté de communes du Liancourtois la Vallée dorée selon un planning précis de ramassage. Sortir les poubelles la veille, après 19 heures, est la règle. Mais il convient de les rentrer dès le lendemain matin. Le bac de tri n'a pas vocation à rester sur un trottoir au risque de perturber la circulation des piétons. De plus, d'un point de vue visuel, des poubelles ne sont pas ce qu'il y a de plus agréable à regarder.

Aiguisons donc notre sens civique, notre bon sens et rentrons nos poubelles dès lors qu'elles sont ramassées.

Calendrier de collecte disponible sur ccl-valleedoree.fr



Déchets verts, nuisances sonores, on vous dit tout !

Avec les beaux jours, le temps est venu de profiter de nos jardins... et de les entretenir. Pour rappel, les travaux de jardinage (et de bricolage) utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et, enfin, le dimanche (et les jours fériés) de 10h à 12h.

Pour collecter vos tontes, utilisez le bac marron. La collecte des déchets verts a repris le 13 avril et s'achèvera le 27 novembre. Attention, une interruption de la collecte des déchets verts est prévue du 3 au 21 août.

2026 À vos

Événements jusqu'à août

juin	Sam 6	9h30/12h30	Ouverture de la friperie SPÉCIAL SENIORS	Résidence pour Personnes Âgées (RPA) Georges Dottin
		10h / 12h	CONSEIL de QUARTIER Quartier de l'Hôtel de ville (Bureau de vote 1)	Mairie
		10h / 21h	Journée "structures gonflables" 2/12 ans organisée par : l' APEI Les Bambins des Belles Eaux	Parc de la médiathèque
		10h / 17h	Kermesse organisée par : l' APEI Petit Coup de Pouce	Ecole élémentaire Albert Camus
	Dim 7	16h	Arrivée de la 70 ^e édition de la Ronde de L'Oise	Avenue Louis Aragon
	Sam 13	15h 21h30	Cavalcade des écoles Grande cavalcade	Rue du Général Leclerc Rue Etienne Dolet
	Jeu 18	19h	Cérémonie patriotique 86 ^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle	Mairie
	Sam 20	10h / 12h	CONSEIL de QUARTIER Quartier des communs du Château (Bureau de vote 2)	École maternelle Jean Macé
		10h / 17h	Kermesse organisée par : l' APEI Les Bambins des Belles Eaux	Ecole maternelle et élémentaire Jean Macé
		19h	"La Nuit de la Forme" organisée par l'association La Gaselle	Salle Guy Lejeune
		13h30 / 17h30	Tournoi de Football 11 / 17 ans organisé par l'S.Pass'Jeunes	City stade - S.Pass'Jeunes
	Dim 21	A partir de 17h30	Fête de la musique Musique et animations diverses	Place de la Rochefoucauld
	Ven 26	20h30	Spectacle de l'école municipale de danse	Salle Guy Lejeune
	Sam 27	A partir de 17h	Concert Les 1 ^{ères} Notes de l'Été	Parc de la médiathèque
juillet	Ven 3	14h / 19h	Don du sang	Salle annexe Guy Lejeune
	Sam 4	10h / 12h	CONSEIL de QUARTIER Quartier de la ferme de la montagne (Bureau de vote 3)	École Jean de la Fontaine
	Lun 13	19h 23h	Soirée musicale Feu d'artifice	Mairie Place Verte
	Mar 14	9h	Cérémonie patriotique Fête nationale	Mairie
	Ven 17	19h	Cinéma Plein Air	Parc de la médiathèque
	Dim 26	13h	Course cycliste organisée par l'Avenir Cycliste de Catenoy	Avenue Louis Aragon
août	Dim 9	8h / 18h	3 ^e Brocante des Hauts de Liancourt	Avenue de la Faïence

Attention ! Ces agendas sont indicatifs. Ils sont susceptibles d'être modifiés.

agendas
CentreCulturel jusqu'à fin juin

Mai	Sam 30	14h30 16h30	Spectacle atelier théâtre enfants	Centre Culturel Alexandre Urbain
Juin	Ven 5	20h30	Spectacle atelier théâtre adultes 1	Centre Culturel Alexandre Urbain
	Sam 6	20h30	Spectacle atelier théâtre adultes 1	Centre Culturel Alexandre Urbain
	Ven 19	20h30	Spectacle atelier théâtre adultes 2	Centre Culturel Alexandre Urbain
	Sam 20	14h30 17h	Spectacle atelier théâtre ados	Centre Culturel Alexandre Urbain
	Sam 20	20h30	Spectacle atelier théâtre adultes 2	Centre Culturel Alexandre Urbain
	Dim 21	15h	Spectacle atelier théâtre adultes 2	Centre Culturel Alexandre Urbain
	Ven 26	20h30	THÉÂTRE - Cie L'art m'Attend	Centre Culturel Alexandre Urbain
	Sam 27	20h30	THÉÂTRE - Cie L'art m'Attend	Centre Culturel Alexandre Urbain



Liancourt

pratique

Mairie de Liancourt : 232 rue Jules Michelet 60140 Liancourt

Tél : 03 44 73 02 06

Mail : commune.liancourt60@orange.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/VilleLiancourt/>

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 10h/12h - 16h/18h • samedi 10h/12h

Site internet : ville-liancourt.fr



Permanence des élus

Laëtitia COQUELLE, Maire de Liancourt
Permanence sur rendez-vous

Thierry BALLINER



1er adjoint au Maire
chargé du cadre de vie
et de la transformation
de la ville.

Permanence les samedis
de 10h30 à 12h en mairie

Laëtitia ROULET



Adjointe au Maire
chargée de l'enfance,
de la jeunesse et des
familles.

Permanence
sur rendez-vous

Sébastien RABINEAU



Adjoint au Maire
chargé des finances
et de la simplification
des démarches.

Permanence
sur rendez-vous

Adeline MESTRE



Adjointe au Maire
chargée de la vie locale,
de l'animation et des
jumelages.

Permanence
sur rendez-vous

Michel BIRCK



Adjoint au Maire
chargé des solidarités
et du lien social.

Permanence
sur rendez-vous

Mirjana ILIC



Adjointe au Maire
chargée du sport
et de la mobilité active.

Permanence
sur rendez-vous

Yves NEMBRINI



Adjoint au Maire
chargé des travaux
et de la sécurité.

Permanence
sur rendez-vous

Isabelle FRILLAY



Adjointe au Maire
chargée de la vie
culturelle.

Permanence
sur rendez-vous

Tribune *libre*

Cette page est ouverte aux élus et groupes de la majorité et de l'opposition. Leurs prises de position, libres et responsables, sont publiées telles qu'elles nous sont transmises.

Le groupe Liancourt avance

Les élections municipales sont désormais derrière nous et le travail a pleinement repris.

Depuis plusieurs semaines, les élus de notre groupe sont mobilisés aux côtés des services municipaux, des associations et des acteurs locaux pour poursuivre le fonctionnement quotidien de la ville et préparer les échéances à venir.

Car une commune ne s'arrête jamais. Derrière les débats électoraux, il y a une réalité concrète : faire fonctionner les services publics, accompagner les habitants, entretenir la ville, soutenir les initiatives locales et continuer à préparer l'avenir.

Nous remercions sincèrement les Liancourtoises et les Liancourtois pour la confiance renouvelée à notre équipe lors du scrutin de mars dernier.

Cette confiance nous engage. Elle nous oblige à rester fidèles à la méthode qui guide notre action depuis plusieurs années : proximité, dialogue, sérieux et stabilité.

Le nouveau mandat s'ouvre dans un contexte exigeant pour les collectivités locales. Plus que jamais, nous resterons attentifs à la qualité du cadre de vie, à la vitalité de notre commune et à la défense d'un service public communal accessible à tous.

Autour de Laëtitia Coquelle, notre équipe poursuivra ce mandat avec le même état d'esprit : être présente, à l'écoute et pleinement engagée au service de Liancourt.

Le groupe Liancourt pour tous

Le 15 mars dernier, lors des élections municipales, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour soutenir la candidature de notre collectif « Liancourt pour tous ».

Nous remercions sincèrement l'ensemble des électeurs liancourtois qui nous ont accordé leur confiance.

Le verdict des urnes appartient à tous et nous l'acceptons pleinement. Dans un esprit républicain, nous souhaitons à l'équipe municipale en place pleine réussite dans ses missions, car au-delà des sensibilités politiques, l'intérêt des Liancourtois doit rester la seule priorité.

Désormais, nous siégeons à la mairie ainsi qu'à la communauté de communes. Nous y défendons déjà avec détermination notre vision pour Liancourt.

Lors des premières instances, nous avons demandé que soient remis sur la table plusieurs dossiers essentiels : l'installation d'un hôtel de police municipal en centre-ville, la réfection de l'avenue Albert 1er, ainsi qu'un soutien renforcé à nos commerçants grâce à une véritable stratégie de redynamisation du centre-ville.

Nous sommes heureux d'avoir été écoutés sur ces différents sujets et nous suivrons avec attention l'ensemble des dossiers engagés dans l'intérêt des habitants. Nous continuerons à être une opposition constructive, vigilante et force de proposition, toujours aux côtés des Liancourtois.

Jérémy VISCONTI - Catherine VANDEWATTYNE
Antonin FERREIRA ROCHE - Ophélie BEASLEY
Casimir SZEPIZDYN

Vos élus municipaux « Liancourt pour tous »

Pour nous contacter : liancourtpourtous@gmail.com



27^e

CAVALCADES 2026

Samedi
13 juin



Toutes les infos
sur le site de la ville : ville-liancourt.fr

LIANCOURT Mag, Le journal d'information des Liancourtois. N° 77 : mai 2026.

Directeur de publication : Laëtizia COQUELLE (Maire).

Conception et réalisation : Cyril COULON (chargé de communication) - Rédaction : Cindy ROGÉZ - Crédit photo professionnel : FREEPIK.
Merci aux photographes amateurs, associations locales, élus et administrés pour leur participation à l'illustration de ce magazine.

Impression : Imprimerie SMI - Clermont sur papier FSC. Ne pas jeter sur la voie publique.

